

[Text]

to you that I noted how much you appreciate the Senate coming here to hear this. I would submit to you that if the Senate were an elected body, all people with firm party labels, firm and responsive to their party Whips, it might not have been so likely that body would be doing this at the present time. In fact, in my opinion, there are virtues in the non-elective process. If the Senate were just another House of Commons, you might find that your views would fare about as well in it as they have in the House of Commons.

To add to the cheer of the situation, I agree with Senator Lucier, the prospects of an equal elected Senate are remote, remote, remote, remote. Can you imagine what the Premier of Quebec would say when it was proposed to him that we all have six Senate seats, everyone of us have the same? He would look at his 24, and he would talk it over with the Tories and Grits in the House of Commons, about 80 of them, a quarter of them wanting to be senators. Now, how in the name of God would that sort of thing go through? You might sell it in Prince Edward Island if you said bump it from four to six.

And another thing that will not happen under unanimity is the abolition of the Senate. Some people think that is the best way to handle the old devils. But imagine what the Premier of Prince Edward Island would say to that. Yes, give up four votes and voices in the Upper House and endanger two or three in the Lower House, because the representation in the House of Commons depends upon the representation in the Upper House, on the senatorial floor. So no premier, unless he is a damn fool or a kamikaze pilot, would vote for that, from my little province alone. So I guess we are going to have to accept the fact that people talk about Senate reform.

There has only been one constitutional reform of note since the whole place began, and that is when they decided to put us out at the tender age of 75 instead of eternity.

Otherwise, I appreciate very much your brief.

Mr. McLachlan: Thank you, Senator Macquarrie. I would like to suggest that in addition to being put out to pasture at 75, there was one other event that we believe was important to us here, and that is when this territory got Senate representation in 1975, something we did not have previous to that.

Senator Macquarrie: I consider that an evolution. But you are quite right, it is very important.

The Chairman: Thank you, Senator Macquarrie. The last questioner will be Senator Bielish.

Senator Bielish: Senator Macquarrie has covered the waterfront of the Senate, which you dwelt upon greatly. I want to refer you to page 8, where you have the two former Premiers of Manitoba who said yes. I notice that you do not have the current premier listed in the list there. I am wondering . . . because of the parties that are leading the government here and in Manitoba . . . they have a different idea. There is one more problem: the problem of abolition, of course. How do you look at it from your viewpoint in the Yukon?

[Traduction]

sophe de plus en plus. Je veux vous dire que j'ai remarqué combien il vous était agréable que le Sénat vienne ici pour entendre ceci. Je vous dirais que si le Sénat était un corps élu, si tous ses membres appartenaient clairement à un parti, obéissant fermement aux whips de leur partis, il est probable qu'ils ne seraient pas ici aujourd'hui. En fait, à mon avis, un Sénat non élu présente certains avantages. Si le Sénat n'était qu'une autre Chambre des communes, il se pourrait que vos idées triomphent aussi bien là qu'à la Chambre.

Pour rendre la chose encore plus plaisante, j'abonderai dans le sens du sénateur Lucier. Les probabilités d'un Sénat élu à égalité sont minces, minces, minces, minces. Pouvez-vous imaginer ce que le premier ministre du Québec dirait si on lui proposait que nous ayons tous droit à six sièges au Sénat, que nous ayons tous la même chose. Il examinerait ses 24 sièges, et il en parlerait aux Conservateurs et aux Libéraux à la Chambre des communes, ils sont environ 80, dont un quart veut devenir sénateurs. Comment Grand Dieu pensez-vous que ce genre de chose pourrait passer? Vous pourriez peut-être convaincre l'Île-du-Prince-Édouard si vous disiez que le nombre serait porté de quatre à six.

Et une autre chose qui ne fera pas l'unanimité, c'est l'abolition du Sénat. Certains pensent que c'est le meilleur moyen de venir à bout des vieux bonzes. Mais, imaginez ce que le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard en dirait. Oui, abandonner quatre votes et voix à la Chambre haute et mettre en péril deux ou trois d'entre eux à la Chambre basse, parce que la représentation à la Chambre des communes dépend de la représentation à la chambre haute, du Sénat. Aussi, aucun premier ministre, à moins qu'il ne soit complètement fou ou suicidaire, voterait en faveur de cela, ne serait-ce que celui de ma petite province. Aussi, j'imagine que nous allons être obligés d'accepter que les gens parlent de réforme du Sénat.

Il n'y a eu qu'une seule réforme constitutionnelle de quelque importance depuis l'existence du Sénat, et c'est lorsqu'on a décidé de nous mettre à la retraite à l'âge tendre de 75 ans plutôt que de nous laisser là pour l'éternité.

Autrement, j'apprécie beaucoup votre exposé.

M. McLachlan: Merci, sénateur Macquarrie. J'aimerais signaler qu'outre la mise à la retraite des sénateurs à 75 ans, il s'est passé un autre événement que nous trouvons important, ici, c'est quand ce territoire a pu être représenté au Sénat en 1975, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Le sénateur Macquarrie: Je considère cela comme une évolution. Mais vous avez tout à fait raison, c'est très important.

Le président: Merci, sénateur Macquarrie. La prochaine personne qui posera des questions sera la sénatrice Bielish.

Le sénateur Bielish: Le sénateur Macquarrie a abordé le sujet du Sénat, que vous avez traité en détail. J'aimerais que vous vous reportiez à la page 8, où les deux anciens premiers ministres du Manitoba disent oui. Je remarque que le premier ministre actuel ne figure pas sur cette liste. Je me demande . . . en raison des partis qui dirigent le gouvernement ici et au Manitoba . . . ils ont une opinion différente. Il y a un problème supplémentaire: le problème de l'abolition, bien sûr. Au Yukon, quel est votre avis sur le sujet?